

RELOCALISATION : le jeu de dupes continue !



Sous couvert de répondre au besoin de « proximité des Français », en janvier dernier, les 50 premières collectivités qui accueilleront des services des finances publiques actuellement localisés dans les grandes métropoles avaient été dévoilées.

Ce 16 décembre 2020, le ministre Dussopt a annoncée 16 nouvelles villes – Amiens (Somme), Aurillac (Cantal), Autun (Saône-et-Loire), Cambrai (Nord), Clermont (Oise), Dignes-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), Épinal (Vosges), Fécamp (Seine-Maritime), Fougères (Ille-et-Vilaine), Lannion (Côtes-d'Armor), Loches (Indre-et-Loire), Mont-de-Marsan (Landes), Montbard (Côte-d'Or), Nîmes (Gard), Riom (Puy-de-Dôme), Vendôme (Loir-et-Cher).

Et l'on sait maintenant qu'il s'agira d'implantation de missions qui n'apporteront aucun renforcement du service public de proximité au service des usagers des villes « choisies » puisqu'il s'agira uniquement d'unités de

« back-office », d'appui au réseau ou encore de centres d'appels.

Il ne s'agit donc plus de transférer des missions de grandes métropoles vers 70 communes, mais de relocaliser des services départementaux ou régionaux sans aucun contact avec le public.

Depuis le début, la CGT Finances Publiques dénonce ce démantèlement du réseau de la DGFIP.

L'implantation des services de la DGFIP est issue d'une construction historique, même si les calculs purement comptables ont amené à la fermeture d'hôpitaux, d'écoles, etc.

Il semble donc que la logique républicaine qui prévalait d'adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations ne soit plus de mise, mais soit remplacée par une réponse de dupes, tant pour les élus locaux, que pour la population et les agents de la DGFIP.

Les opérations de délocalisation en région commenceront dès 2021 pour s'étaler jusqu'en 2026.

Et en même temps, la DGFIP continue à fermer massivement des structures de toutes natures sur l'ensemble du territoire.

Quels que soient leurs noms et les gouvernements qui les portent, ces chantiers ont tous la même finalité : réduire la dépense publique et faire de la DGFIP l'exemple pour les autres administrations à réformer !

La crise sanitaire actuelle démontre avec force combien nos services publics ont été indispensables face aux attentes des citoyens, mais aussi des acteurs économiques. La crise a malheureusement aussi mis en évidence combien le dogme des économies budgétaires a failli précipiter une catastrophe humaine. Il a fallu arrêter toute la vie économique pour permettre aux hôpitaux exsangues de sauver des vies, au prix de conditions de travail indignes pour leurs personnels. Et nous ne sommes pas à l'abri d'un reconfinement au vu de l'évolution actuelle de la pandémie !

Parce que la DGFIP a pour mission d'assurer la continuité de l'État pendant la crise et que les conditions de travail des agents sont particulièrement dégradées, la CGT Finances publique exige, a minima, la suspension immédiate des réformes. Au-delà de la crise sanitaire, la CGT Finances continue à revendiquer l'abandon total des réformes contraires à l'intérêt de la population, des agents, du service public, dont le NRP et la démétropolisation !